

## soutenance de mémoire

Par **Angie**, le **18/03/2007** à **21:15**

comment se déroule une soutenance de mémoire en master 2 anciennement dess? Je suis en master de droit notarial mais toutes les experiences sont la bienvenue merci

Par **deydey**, le **18/03/2007** à **21:29**

n'étant qu'en L2, je me permets juste une supposition : probablement comme tous les oraux, sauf peut-être que la soutenance sera un peu plus vivante. je ne sais pas trop.

tu n'as rien trouvé sur internet ? ou sur le forum ?

Par **Talion**, le **18/03/2007** à **21:37**

Cela se passe tout seul.

Traditionnellement, elle se fait un privé, devant ton directeur de mémoire et un ou deux autres profs/spécialistes.

Tu verras, ils vont te faire papoter un peu sur ton travail, te demander pourquoi ce choix, comment cela s'est passé, quels ont été les problèmes rencontrés. Et ensuite ils vont t'interroger sur le mémoire lui-même, et te faire remarquer tes erreurs éventuelles.

Il est donc primordial que tu contactes régulièrement ton directeur de mémoire afin de t'assurer que tu ne t'es pas plantée, parce que si tu fais tout toute seule, tu risques de te faire allumer le jour de la soutenance en cas de boulette.

Par **deydey**, le **18/03/2007** à **21:38**

bon c'est, de mon côté plus ou moins l'idée que je me faisais... c'est comme un oral mais cela a nettement plus d'importance qu'un oral ?

c'est bien ça ?

Par **Angie**, le **18/03/2007** à **22:11**

merci pour cette reponse rapide, je vois mon maitre de stage demain matin il veut un plan détaillé mais pas encore fait grand chose sujet trop d'actualité encore trop peu de doctrine et de commentaire sur l'hypothèque rechargeable encore merci pour cette rapidité

Par **mathou**, le **18/03/2007** à **22:14**

:shock:

Ah la vache, c'est ton sujet ? Image not found or type unknown Tu dois avoir déjà tous les JCP dessus donc je te propose pas les miens, mais si je tombe sur un document récent je penserai à toi.

Par **Angie**, le **18/03/2007** à **22:32**

ouais je suis allée à la BU faire des photocopies sur ceux de 2006 (les JCP ed N) traitant de ce sujet (pas très nombreux) en revanche en 2007 je n'ai croisé aucun article dessus Ai je loupé certain numéro??

Par **bob**, le **19/03/2007** à **11:31**

Salut, j'ai trouvé ça sur internet je sais pas si ça peut t'aider.

[http://leblogdedimitrihoutcieff.blogspoti ... .html#more](http://leblogdedimitrihoutcieff.blogspoti... .html#more)

Par **Angie**, le **19/03/2007** à **13:18**

:))

ohhhh merci beaucoup c'est très gentil Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **19/03/2007** à **13:30**

J'ai les JCP G ( ça fait des mois que j'attends qu'ils convertissent l'abonnement au JCP N et malgré les coups de fil... ) de l'an dernier et cette année, ils ont dû en parler 6 ou 7 fois parmi les autres réformes. Faudrait voir dans les Defrénois s'il y a quelque chose. Il me semble ( mais vraiment il me semble ) qu'avec le décret d'application récemment oops! il y aurait eu une

circulaire d'interprétation, mais je ne sais pas sur quoi elle porte Image not found or type unknown

Par **Angie**, le **19/03/2007** à **13:35**

:)

celui qui le trouve merci de me l'envoyer Image not found or type unknown parce que j'attends avec une enorme  
impatience la loi permettant au privilege de preteurs deniers d'etre rechargeable en tout merci  
pour toutes ces infos

Par **Talion**, le **19/03/2007** à **16:52**

Déjà tu ne peux pas te contenter des dernières années du jcp : remonte aussi loin que tu  
peux. Multiplie les sources : manuels, articles dans les revues spécialisées, histoire de  
l'hypothèque rechargeables, débats devant l'assemblée nationale ou le sénat si tu les trouve...

Pour mon mémoire de DEA j'avais pas moins de 3000 pages de documents (qui sont  
devenues près de 15.000 au bout de ma 3ème année de thèse, et qui attendent que je

reprenne mes recherches) Image not found or type unknown

Par **Angie**, le **20/03/2007** à **12:32**

Alors toi talion tu es un petit marrant l'hypothèque rechargeable a été créé le 23Mars 2006  
alors je ne v pas remonter à 2000 elle n'existait meme pas ds l'imagination des legislatureurs  
les plus tordus. Quant à son elaboration j'ai deja suivi toute sa petite histoire je l'a suis depuis  
un p'tit moment en revanche je fais un master pro donc deja que cette hypothèque  
rechargeable tres peu de notaire l'utilise alors j'essaye de voir ses difficultes en pratique et  
j'essaye de donner mes idees sur leurs resolution mais je ne vais pas raconter sa vie mon  
maitre de stage s'en fou un p'tit peu desolee j'ai cru savoir que toi c'est l'histoire ton domaine  
moi je n'en parle qu'en intro merci qd meme du conseil quand maisla j'attends avec  
impatience la loi sur le privilege de preteur de denier qui deviendra peut etre rechargeable  
mon memoire je le veux vraiment d'actualité et vraiment basé sur la pratique  
Encore merci pour ces infos

Par **Angie**, le **20/03/2007** à **12:34**

desolee j'ai oublié un p"tit truc celui qui me trouve 15 000 pages sur l'hypothèque :lol:

rechargeable deviendra mon dieu mais en meme tps le plus grand magicien du siecle Image not found or type unknown

Par **Talion**, le 20/03/2007 à 13:26

[quote="Angie":uxprmlf8]Alors toi talion tu es un petit marrant l'hypothèque rechargeable a été créé le 23 Mars 2006 alors je ne vais pas remonter à 2000 elle n'existait même pas dans l'imagination des législateurs les plus tordus. Quant à son élaboration j'ai déjà suivi toute sa petite histoire je l'ai suivie depuis un petit moment en revanche je fais un master pro donc déjà que cette hypothèque rechargeable très peu de notaires l'utilisent alors j'essaie de voir ses difficultés en pratique et j'essaie de donner mes idées sur leurs résolutions mais je ne vais pas raconter sa vie mon maître de stage s'en fou un petit peu désolée j'ai cru savoir que toi c'est l'histoire ton domaine moi je n'en parle qu'en intro merci quand même du conseil quand même j'attends avec impatience la loi sur le privilège de prêteur de denier qui deviendra peut-être rechargeable mon mémoire je le veux vraiment d'actualité et vraiment basé sur la pratique Encore merci pour ces infos[/quote:uxprmlf8]

Je ne faisais que donner mon exemple personnel.

Je ne peux tolérer que tu me traites de la sorte, surtout que je ne cherchais qu'à t'aider et que j'ai d'autres choses à faire que de m'interroger sur ton propre sujet de mémoire.

Surtout que ta question de base porte sur la soutenance de mémoire, et en l'occurrence j'ai déjà soutenu avec succès le mien.

Par ailleurs tu as l'air de limiter mes compétences à l'histoire, mais avant d'obtenir mon DEA d'histoire du droit avec mention à Assas, de faire ma thèse et de devenir chargé de TD dans cette matière, j'ai tout de même eu ma licence de droit privé à Assas, une maîtrise de droit international des affaires à la Sorbonne et le certificat de l'Institut des Hautes Etudes Internationales de Paris...

Alors certes ma thèse est dans le prolongement d'un mémoire de DEA, mais pour autant j'ai moi aussi attaché une grande importance à l'actualité de mon sujet, puisque j'ai voulu ne pas subir de délimitation temporelle.

Quoiqu'il en soit bon courage pour ton mémoire, mais ne compte plus sur mes conseils, pas plus que sur ceux des gens qui m'apprécient ici, parce que tu as un comportement inacceptable pour quelqu'un venu demander de l'aide.

Ps : il n'y a peut-être pas 15.000 pages à trouver sur ton sujet, mais si tu te limites à quelques jcp, sans rechercher tous les travaux et débats parlementaires, articles de presse, ni même t'interroger sur le système existant avant la mise en place de l'hypothèque rechargeable, tu vas dans le mur. Tu peux aussi faire une comparaison avec les pays étrangers. D'ailleurs as-tu au moins pensé à contacter les députés ou sénateurs ou le ministre (navré mais je ne me suis pas préoccupé des origines de cette hypothèque) qui ont œuvré pour sa création ?

Allez bonne route.

Par **Angie**, le 20/03/2007 à 13:44

wouah tu es susceptible toi!!! Je ne voulais rien dire de mal tu me critiquais de ne pas avoir bien cherché alors que mon maitre de stage me dit meme d'arreter de chercher parce que ce n'est pas grave si ma bibliographie n'est pas exhaustive j'ai lu tous les debats oui qu'il y a eu sur le sujet enfin je crois que je n'en n'ai pas loupé. Si j'ai choisi ce sujet c'est pas sur un coup de tete c'est parce que c'est une histoire que je suis et qui m'interesse reellement et pour les legislatureurs comme je te l'ai dit je suis un master pro donc j'ai preferé contacter un notaire qui a écrit un petit livre de 120 pages vraiment tres interessant (pour ceux que ca interesse c dans la collection litec carré droit) que d'aller voir ceux qui ont redigé ces textes de loi surtt qu'ils ont écrit pas mal dessus dans des magazines tel que le jcp N (en particulier M. le Professur GRIMALDI) Bon c'est gentil pour les renseignements pour la soutenance en revanche pour ta suceptibilité c'est un peu moins cool ms bon tu es peut etre stressé en ce moment où comme mathou me l'a fait remarquer dans un autre post l'ambiance de ce forum se degrade et c bien dommage et c'est vrai que tout est dit par écrit donc dur de voir

l'intonnation prise en tout cas bonjour à ta secte sur ce forum Image not found or type unknown  
:P

Enfin bonne continuation quand meme Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **20/03/2007** à **14:01**

Certes, mais à la base si tu avais écrit "Talion, je ne peux pas chercher plus de textes, parce que mon directeur m'a demandé de rester dans une optique pratique et non théorique, et de plus l'hypothèque rechargeable n'existe que depuis 2006" je l'aurais sans doute mieux pris que de me faire traiter de "petit marrant" (le second message relatif au nombre de pages à trouver pour ton sujet pouvant être lui aussi pris pour une provocation).

Tu fais référence à un message de Mathou, mais dans ledit message elle t'invitait à te modérer toi aussi. Internet présente cet inconvénient que derrière son écran nous n'avons ni l'intonation de la voix, ni les expressions faciales (d'où les smileys).

:)

Cette mise au point étant faite, repartons sur des bases nouvelles. Image not found or type unknown

Attends donc la validation de ton plan par ton directeur, et pense bien à lui envoyer pour validation régulièrement ton travail.

:)

Voili Image not found or type unknown


Par **Angie**, le **20/03/2007** à **14:12**

c'est fait je l'ai vu lundi matin et meme apres midi lorsqu'on aime on ne compte pas, et j'ai

meme le droit à un 2eme maitre de stage que je vois mardi prochain (2 pour le prix d'un si c'est pas merveilleux) et petit marrant bein oui c ton p'tit surnom pour ce post parce que tu m'as cloué le bec qd tu as parlé de recherches sur l'historique vu tout ce que j'ai mais malheureusement cela ne sert que pour l'intro et encore ..... Pour le 2eme message c'est parce que ca me derange mais alors absolument pas de trouver 30.000 pages sur le sujet au contraire alors je faisais passer le message sait on jamais (bon maintenant quand je fais de l'ironie je vais ecrire entre parenthese humour ca cassera un peu le rythme du message mais au moins personne ne se sentira attaquer) aller je retourne bosser un peu et encore merci pour ceux qui ont répondu à mes questions

Par **Talion**, le **20/03/2007** à **14:18**

;)

J'ai répondu à ton message la miss 

Par **mathou**, le **20/03/2007** à **14:35**

:lol:

Beuh, si vous vous modérez vous-mêmes, à quoi je sers ? 

Ceci dit, ce serait bien que davantage de monde respire un grand coup avant de répondre. Nous suivons tous des études ou un apprentissage, et l'humilité reste importante quel que soit le niveau - entendre par là que sans se connaître, on n'est pas obligé de sortir ses acquis à la moindre remarque : autant mettre son cursus entier en signature, ça fera moins de conflits et


évitera de tout retaper à chaque fois 

\* mode Ken le survivant \* Vous allez vous aimez les uns les autres, b\*\*\*\*\* ? \* mode off \*

Tu pourrais peut-être jeter un coup d'oeil dans les travaux et dossiers du Sénat et de l'Assemblée nationale sur leurs sites, les travaux préparatoires y sont. Le petit livre m'intéresse, tu crois qu'il est à la BU déjà ?

Par **Angie**, le **20/03/2007** à **14:41**

ouais merci je l'ai deja fait et meme fait une inscription pour etre prevenue du prochain travail

des senateurs sur ce sujet, qu'est ce qu'ils sont modernes  pour le livre faut pas rever cette bu j'ai plus l'impression que c'est le cimetiére des dinosaures qu'autre chose mais

si tu veux je te prête le bouquin c'est de maitre dagot intitulé l'hypothèque rechargeable sans

grande surprise Image not found or type unknown

Par **Angie**, le **01/05/2007** à **19:04**

Le mémoire est à rendre pour demain il me reste une dernière relecture et il est bon à relier  
soutenance aux alentours du 22 mai

Je ne pensais pas qu'un si petit mémoire prendrait autant de temps mais maintenant je suis  
incollable sur l'hypothèque rechargeable

Par **mathou**, le **01/05/2007** à **19:10**

Comment tu te sens après tout ce travail ?

:wink:

Je crois qu'on a trouvé notre consultante hypothèque-rechargeable Image not found or type unknown Est-ce que ton  
mémoire sera disponible l'an prochain à la BU ? Je sais que certains sont en lecture,

puisque un ami y a le sien, mais je ne sais pas comment ça fonctionne Image not found or type unknown

Par **fan**, le **01/05/2007** à **20:28**

:)

Bonne chance. Image not found or type unknown

Par **Angie**, le **01/05/2007** à **23:12**

merci, je me sens super fière de mon travail, un mois presque 24h/24 dessus mon maître de  
stage a vu le travail presque fini il m'a dit qu'il était très satisfaisant et pour sa consultation il  
n'y a pas de soucis monsieur Dereu en garde un exemplaire dans son bureau pour que  
quiconque puisse le consulter sinon on peut toujours me le demander je l'ai dans l'ordi sauf  
les annexes cad les différentes lois intervenant sur ce sujet, des modèles d'acte pour  
l'avenant, l'acte constitutif, ou la convention de rechargement et tous les bordereaux  
nécessaires.

Je pense qu'il est complet, je touche à tous les points et surtout j'ai essayé de lui donner une  
tournure pratique

On verra bien la note finale en tout cas quel soulagement!!!!